



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

lutte contre les violences faites aux femmes

Question au Gouvernement n° 1457

Texte de la question

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

M. le président. La parole est à M. Guillaume Gouffier-Cha.

M. Guillaume Gouffier-Cha. Madame la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, le week-end dernier, à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes – le 25 novembre –, des événements ont été organisés partout en France : des marches, des rencontres, des colloques... Tous ces événements ont réuni des dizaines de milliers de femmes et d'hommes, et je tiens à saluer l'engagement de tous les bénévoles qui ont organisés ces rencontres, ainsi que leur action au quotidien.

Moi-même, avec d'autres collègues val-de-marnais, j'étais à Champigny-sur-Marne pour courir la Mirabal, une course pour dire « Stop » à toutes les formes de violences faites aux femmes. Nous pouvons et nous devons participer à ces actions, car, derrière elles, il y a des réalités, celles des millions d'histoires individuelles que l'on vient si souvent nous raconter sur le terrain, dans nos permanences. Des histoires toujours dures, aux conséquences économiques et sociales dramatiques.

Les chiffres ont beau être souvent répétés, ils sont toujours aussi inquiétants. En France, en 2018, 225 000 femmes sont victimes de violences sexuelles et sexistes. Tous les trois jours, une femme meurt sous les coups de son conjoint. Chaque année, 84 000 femmes majeures seraient victimes de viols ou de tentatives de viol. 96 % des Françaises déclarent avoir déjà subi le harcèlement de rue.

Au cours des dernières années, et plus encore depuis un an, la parole s'est libérée. Depuis dix-huit mois, nous agissons sans relâche. Cette lutte est devenue un sujet de société qui nous concerne toutes et tous, un sujet que nous ne taisons plus.

Depuis dix-huit mois, une grande campagne de sensibilisation a été lancée dans les médias. Sous votre impulsion, madame la secrétaire d'État, une loi spécifique a été votée pour renforcer nos outils destinés à lutter contre les violences sexistes et sexuelles. Par ailleurs, nous instillons ce sujet, l'égalité entre les femmes et les hommes, dans tous les véhicules législatifs. Enfin, nous nous battons pour augmenter les budgets de l'ensemble des acteurs qui œuvrent au quotidien sur ces sujets. C'est la grande cause du quinquennat, qui doit nous mobiliser toutes et tous, particulièrement nous, chers collègues.

Parce que ces inégalités et ces violences perdurent, comment entendez-vous poursuivre votre lutte au cours de la deuxième année du quinquennat ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et SOC.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes

et de la lutte contre les discriminations.

Mme Marlène Schiappa, *secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations*. Monsieur le député, je vous remercie d'utiliser votre temps de parole pour aborder la question cruciale de l'égalité entre les femmes et les hommes et je salue, à travers vous, l'engagement de toute la délégation aux droits des femmes, et, si vous me le permettez, l'engagement des hommes qui sont partie prenante dans cette lutte à nos côtés.

Vous l'avez rappelé : l'égalité entre les femmes et les hommes est la grande cause du quinquennat. De nombreuses annonces ont été faites tant par le Président de la République, il y a un an, que par le Premier ministre, dans le cadre du comité interministériel du 8 mars. Nous avons dit beaucoup de choses, et ces choses, nous les avons réalisées.

Créer une plateforme pour signaler les violences sexistes et sexuelles à des policiers formés : on l'a dit, on le fait.

Allonger les délais de prescription pour les crimes commis sur des mineurs, notamment les viols : on l'a dit,...

Nombreux députés LaREM . On l'a fait !

M. Pierre-Alain Raphan. Excellent !

Mme Marlène Schiappa, *secrétaire d'État*. ...on l'a fait.

Verbaliser le harcèlement de rue et l'inscrire dans la loi : on l'a dit,...

Nombreux députés LaREM . On l'a fait !

Mme Marlène Schiappa, *secrétaire d'État*on l'a fait.

Instaurer le congé maternité pour toutes les femmes : on l'a dit,...

Nombreux députés LaREM . On l'a fait !

Mme Marlène Schiappa, *secrétaire d'État*on l'a fait.

Établir la transparence sur les écarts de salaire entre les femmes et les hommes : on l'a dit,...

Nombreux députés LaREM . On l'a fait !

Mme Marlène Schiappa, *secrétaire d'État*on l'a fait.

Faire en sorte que 100 % des appels au 3919, le numéro d'urgence pour toutes les femmes, puissent être pris en charge : on l'a dit,...

Nombreux députés LaREM . On l'a fait !

Mme Marlène Schiappa, *secrétaire d'État*on l'a fait.

Reconnaître dans la loi les enfants témoins des victimes conjugales comme des victimes directes de ces violences conjugales : on l'a dit,...

Nombreux députés LaREM . On l'a fait !

M. David Habib. Ils sont ridicules !

Mme Marlène Schiappa, *secrétaire d'État*on l'a fait.

Vous le voyez, tout ce qu'avait annoncé le Président de la République, tout ce que nous avons dit, nous l'avons fait. Et tout ce que nous avons dit, nous le ferons.

Pour le vérifier, vous pouvez vous rendre sur le site grande-cause-quinquennat.gouv.fr. Vous constaterez que tout ce que mes collègues du Gouvernement ont dit, nous l'avons fait. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. le président. Chers collègues, à l'avenir, évitons ces effets de chant choral ! (*Rires et applaudissement sur les bancs des groupe LR et SOC.*)

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Gouffier Valente](#)

Circonscription : Val-de-Marne (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1457

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Égalité femmes hommes et lutte contre les discriminations

Ministère attributaire : Égalité femmes hommes et lutte contre les discriminations

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 novembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 novembre 2018](#)